



**REGIONAL OFFICE FOR THE WESTERN PACIFIC  
BUREAU RÉGIONAL DU PACIFIQUE OCCIDENTAL**

**COMITÉ RÉGIONAL**

WPR/RC74/9

**Soixante-quatorzième session  
Manille (Philippines)  
16-20 octobre 2023**

8 septembre 2023

ORIGINAL : ANGLAIS

Point 15 de l'ordre du jour provisoire

**RAPPORTS DE SITUATION SUR LES PROGRAMMES TECHNIQUES**

Comme suite aux débats tenus lors des précédentes sessions du Comité régional de l'OMS pour le Pacifique occidental, sont présentés ci-après les rapports de situation sur les programmes techniques suivants :

- 15.1 Priorité thématique : La sécurité sanitaire, y compris la COVID-19 et la résistance aux antimicrobiens
- 15.2 Priorité thématique : Les maladies non transmissibles et le vieillissement
- 15.3 Priorité thématique : Les changements climatiques, l'environnement et la santé
- 15.4 Priorité thématique : La réponse aux besoins des laissés-pour-compte
- 15.5 Rapport de situation transversal : Promouvoir la mise en œuvre du programme de *Vision d'avenir*

Le Comité régional du Pacifique occidental est prié de prendre note des progrès accomplis et des principales activités menées.

**15.1 PRIORITÉ THÉMATIQUE :  
LA SÉCURITÉ SANITAIRE, Y COMPRIS LA COVID-19  
ET LA RÉSISTANCE AUX ANTIMICROBIENS**

**1. SITUATION ET ENJEUX**

La sécurité sanitaire demeure une priorité qui a des répercussions sur d'autres secteurs que la santé dans les États et Territoires de la Région du Pacifique occidental. En 2023, le Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a déclaré la fin de la maladie à coronavirus (COVID-19) et de la variole simienne en tant qu'urgences de santé publique de portée internationale. Il convient toutefois de rester vigilant car les virus responsables de ces maladies continuent de circuler et les risques de maladies émergentes et réémergentes sont omniprésents. Les priorités énoncées en matière de sécurité sanitaire dans *Vision d'avenir : devenir la Région la plus saine et la plus sûre*, et l'approche définie à cet égard dans la *Stratégie Asie-Pacifique pour la maîtrise des maladies émergentes et la gestion des urgences publiques* (SMEAP III) et le *Cadre pour l'accélération des efforts de lutte contre la résistance aux antimicrobiens dans la Région du Pacifique occidental*, demeurent essentielles pour faire progresser les capacités et les systèmes de sécurité sanitaire dans la Région. Dans l'objectif de guider ces activités à l'échelle régionale, un projet de cadre d'action pour la sécurité sanitaire a été élaboré en 2023 en vue de remplacer la SMEAP.

**2. MESURES PRISES**

Dans le cadre d'une action de surveillance quotidienne, le Bureau régional de l'OMS pour le Pacifique occidental a détecté, du 1<sup>er</sup> juillet 2022 au 30 juin 2023, 197 menaces pouvant entraîner une situation d'urgence sanitaire, Cinquante-huit d'entre elles ont été reconnues, après vérification, comme étant de nouveaux événements de santé publique, et des évaluations formelles rapides des risques ont été réalisées pour 12 événements, dont l'infection humaine par des virus de la grippe aviaire, du choléra, de la COVID-19 et de la variole simienne. L'OMS a fait face à 30 de ces événements en activant le centre régional des opérations d'urgence et l'équipe d'appui à la gestion des incidents, en diffusant sur des sites d'urgence des informations sur les événements et les évaluations des risques (14 affichages au total) et en publiant deux bulletins sur des flambées épidémiques. Par ailleurs, des rapports hebdomadaires/bihebdomadaires sur la situation extérieure concernant la pandémie de COVID-19 ont été publiés sur le site Web régional de l'OMS.

Les États et Territoires de la Région OMS du Pacifique occidental ont poursuivi le renforcement des capacités nationales et régionales de préparation et de riposte au titre de la SMEAP. Ce cadre d'action stratégique a continué à sous-tendre les actions visant à établir et à développer les capacités de santé publique requises par le Règlement sanitaire international (2005), ainsi qu'à soutenir la préparation et la riposte aux urgences de santé publique. Les États Membres ont continué à renforcer leurs capacités en matière de sécurité sanitaire, tout en tirant les leçons de la pandémie de COVID-19 et d'autres situations d'urgence, et en améliorant leurs réponses. Ces enseignements ont servi de base aux discussions menées entre les États Membres, l'OMS et les partenaires qui ont collaboré à l'élaboration d'un nouveau cadre d'action birégional pour la sécurité sanitaire, fondé sur les résultats, l'approche et les principes de la SMEAP. Le Comité régional examinera le cadre pour approbation en octobre 2023.

Au cours de l'année écoulée, l'OMS a apporté un appui technique à la surveillance de la COVID-19 à l'aide de systèmes de surveillance multisources afin de guider les interventions nationales et d'ajuster les stratégies de riposte. La riposte à la pandémie a souligné l'importance de la surveillance génomique pour détecter l'émergence de nouveaux variants, suivre leur propagation et orienter les décisions de santé publique. Les efforts de surveillance et d'intervention se poursuivent, sous la supervision du comité d'examen concernant les recommandations permanentes relatives à la COVID-19.

L'OMS dispose d'un stock régional d'urgence à Manille de manière à pouvoir déployer rapidement des fournitures et des équipements essentiels là où ils sont nécessaires. Au cours de l'année écoulée, l'équipe d'appui opérationnel et logistique de l'OMS a mené à bien plus de 59 opérations d'urgence pour une valeur de plus de 1,5 million de dollars des États-Unis dans 21 États Membres.

L'OMS a continué à renforcer la capacité d'intervention en cas d'urgence sanitaire en soutenant la mise en place et la coordination d'équipes médicales d'urgence (connues sous le nom du sigle anglais EMT) dans la Région. Celles-ci dispensent des soins médicaux et chirurgicaux urgents dans la Région et au-delà. Dans la Région du Pacifique occidental, 12 EMT ont fait l'objet d'une assurance qualité sur la base du document de l'OMS intitulé *Classification et normes minimales concernant les équipes médicales d'urgence*, prouvant qu'elles répondent aux normes de déploiement international dans les situations d'urgence ayant des conséquences majeures sur la santé. En outre, des équipes médicales d'urgence nationales ont été mises en place dans bon nombre d'États et Territoires de la Région afin de répondre aux situations d'urgence nationales, y compris dans de nombreux pays du Pacifique.

En 2022-2023, les équipes médicales d'urgence de la Région se sont mobilisées aux niveaux national et international pour faire face à la COVID-19 et aux catastrophes. Quatre équipes médicales d'urgence du Pacifique occidental (Japon, Malaisie, Mongolie et Philippines) ont été déployées en

réponse aux tremblements de terre survenus en Turquie, dispensant des soins ambulatoires et hospitaliers. Les équipes médicales d'urgence du Japon, spécialisées dans les catastrophes, ont assuré la gestion globale des informations par l'intermédiaire de la cellule de coordination des EMT de Turquie. À Vanuatu, l'équipe d'assistance médicale, ainsi que l'équipe d'assistance médicale d'urgence des Fidji et l'équipe d'assistance de l'association médicale Paskifka (implantée en Nouvelle-Zélande), ont fait face aux cyclones tropicaux Judy et Kevin qui se sont succédé en mars 2023. Au cours du premier semestre 2023, du matériel essentiel destiné aux EMT (connu sous le nom de « cache EMT ») acquis par le Bureau régional du Pacifique occidental a été livré à des équipes dans l'ensemble du Pacifique avec le concours de multiples partenaires donateurs.

Le Réseau mondial d'alerte et d'action en cas d'épidémie (GOARN) est composé d'institutions et de réseaux techniques qui ont pour objet de faire face aux événements de santé publique graves en déployant, sur demande, du personnel et des ressources dans les pays touchés. Afin d'appuyer les opérations de riposte à la COVID-19, le GOARN a déployé huit personnes au cours de 11 missions menées dans trois États Membres de la Région. Le renforcement des capacités du personnel d'urgence sanitaire s'est poursuivi avec la mise en œuvre conjointe par les partenaires de quatre programmes de formation internationaux du GOARN axés sur la riposte aux épidémies, auxquelles ont participé 145 experts en santé publique. La Région du Pacifique occidental a accueilli sept nouveaux partenaires au sein du GOARN.

La Région du Pacifique occidental est confrontée à un large éventail de risques de catastrophes. La crise climatique entraîne une augmentation de la fréquence et de la gravité des catastrophes, ce qui se traduit par des pertes et dommages importants, ainsi que des taux de morbidité et de mortalité élevés. Depuis 2015, le *Cadre d'action régional du Pacifique occidental pour la gestion des risques sanitaires liés aux catastrophes* sous-tend la préparation multisectorielle qui a pour objet d'aider les pays à atténuer les risques de catastrophe et à renforcer leur résilience. Il est prévu, dans cette optique, d'élaborer en 2024 un nouveau cadre régional sur la réduction des risques de catastrophe et la résilience, en prenant en compte l'initiative Hôpitaux intelligents et les principes directeurs du *Cadre de gestion des risques liés aux situations d'urgence et aux catastrophes dans le contexte de la santé, mis en place par l'OMS*.

L'équipe de communication d'urgence du Bureau régional de l'OMS a diffusé, en temps utile, des messages efficaces pendant la pandémie de COVID-19, permettant aux individus de prendre des décisions de manière avisée. Cet objectif a été atteint au moyen d'une approche multidimensionnelle dans le cadre de laquelle les perceptions du public en matière de risques ont été recueillies auprès de diverses sources, en ligne et hors ligne. En recourant à l'approche de la communication pour la santé, l'équipe a mis en œuvre une écoute active afin de comprendre l'ensemble des besoins des différentes

communautés et de suivre l'évolution des risques liés à la pandémie. La synthèse des informations recueillies a permis d'adapter en permanence les stratégies de communication sur les risques afin d'accroître l'adoption de mesures de protection et de prévention. À mesure que la pandémie évolue, l'OMS continue d'aider les États Membres à mettre à jour leurs stratégies de communication sur les risques liés à la COVID-19 et leurs plans d'action et à les aligner sur les orientations les plus récentes.

L'équipe de communication d'urgence a également secondé les États Membres dans la mise en œuvre de diverses interventions de participation communautaire et de communication sur les risques. Les messages ont fait l'objet de tests dans le cadre de la planification du contenu de manière à garantir que les supports de communication ne sont pas seulement informatifs, mais aussi efficaces pour susciter un changement de comportement. Le Cambodge, les Philippines, la République démocratique populaire lao et le Viet Nam procèdent désormais, de manière régulière, à des tests de messages pour l'élaboration des contenus. L'OMS a organisé, avec le concours des États Membres, des sessions de renforcement des capacités visant à tirer les leçons de la COVID-19 et à renforcer les approches de communication sur les risques. À titre d'exemple, le Brunéi Darussalam, le Cambodge, la Malaisie et les Philippines se sont employés à renforcer leurs approches se rapportant à la gestion de la désinformation et de la mésinformation. Qui plus est, l'équipe a facilité la mise en place de mécanismes de coordination efficaces avec les partenaires de la riposte et les parties prenantes, en améliorant les approches collectives de la communication sur les risques, pour ce qui concerne notamment la cohérence des messages publics et l'allocation efficace des ressources.

Dans le domaine de la sécurité sanitaire des aliments, l'OMS a aidé les États Membres à renforcer les systèmes existants, à gérer les risques et à faire face aux incidents et aux situations d'urgence, moyennant, entre autres, la mise en œuvre des initiatives suivantes : appui en matière de réglementation ; surveillance des maladies d'origine alimentaire ; inspection des aliments ; examen des capacités des laboratoires et soutien à la coordination ; riposte aux situations d'urgence ; éducation et formation. La mise en œuvre de la *Stratégie mondiale de l'OMS pour la sécurité sanitaire des aliments* est sous-tendue par le *Cadre d'action régional pour la sécurité sanitaire des aliments dans le Pacifique occidental*.

L'OMS a envoyé quatre missions chargées de veiller à la sécurité sanitaire des aliments et à la mise en œuvre de l'initiative « Une seule santé » aux niveaux national (Cambodge et Mongolie) et sous-régional (Pacifique). Les capacités de préparation aux situations d'urgence en matière de sécurité sanitaire des aliments ont été renforcées aux niveaux national et infranational au Cambodge, et au niveau régional lors d'une réunion avec le réseau international des autorités chargées de la sécurité sanitaire des aliments mis en place par l'OMS et la FAO. En outre, l'Organisation a apporté un appui technique en cas d'épidémies d'origine alimentaire, a répondu aux questions de cinq États Membres

portant sur le cadre politique, a offert son soutien lors des réunions du Codex Alimentarius et examiné les demandes adressées par six pays au Fonds fiduciaire du Codex.

Des activités virtuelles ont été organisées pour plaider en faveur de la sécurité sanitaire des aliments et de marchés alimentaires traditionnels plus sûrs. Un webinaire et une réunion de sensibilisation birégionale consacrés à l'atténuation des risques sur les marchés alimentaires traditionnels en Asie et dans le Pacifique ont regroupé 134 participants, dont une grande partie provenait de 15 États et Territoires du Pacifique occidental. À la suite de la réunion, des documents ont été élaborés pour soutenir l'éducation et le renforcement des capacités en matière de sécurité sanitaire des aliments, notamment un manuel pour des marchés alimentaires traditionnels plus sûrs, un guide opérationnel pour les laboratoires d'analyse des aliments (axé sur le Pacifique) et un manuel d'inspection fondé sur les risques. La communication sur les risques liés à la sécurité sanitaire des aliments lors de catastrophes (neuf affiches pour les urgences en la matière) et la promotion de l'initiative « Une seule santé » ont fait l'objet de supports de communication.

La coordination de l'initiative « Une seule santé » a été renforcée par la mise en place de deux ateliers nationaux de transition sur le Règlement sanitaire international et les performances des services vétérinaires en Mongolie (118 participants) et aux Philippines (126 participants). Des supports de sensibilisation à l'initiative « Une seule santé » ont été élaborés, et la coordination avec le mécanisme régional quadripartite a été renforcée.

Afin d'aider les États Membres à faire face à la résistance aux antimicrobiens en tant que menace pour la santé publique, l'OMS a publié, à leur demande, en octobre 2022, le document intitulé *Responding to Outbreaks of Antimicrobial-resistant Pathogens in Health-care Facilities: Guidance for the Western Pacific Region* (Riposter aux épidémies d'agents pathogènes résistants aux antimicrobiens dans les établissements de santé : orientations pour la Région du Pacifique occidental). Elle a également concouru au renforcement des capacités nécessaires pour faire face aux flambées épidémiques dues à la résistance aux antimicrobiens dans plusieurs pays, dont le Cambodge et la Malaisie. Afin de soutenir les efforts que déploient les États Membres afin de lutter contre la résistance aux antimicrobiens en tant que menace pour la santé publique, l'Organisation a également publié, en juin 2023, le document intitulé *Health and Economic Impacts of Antimicrobial Resistance in the Western Pacific Region, 2020-2030* (Impacts sanitaires et économiques de la résistance aux antimicrobiens dans la Région du Pacifique occidental, 2020-2030). Cette publication – qui prévoit que le nombre de décès dus à des infections bactériennes résistantes aux médicaments dans la Région pourrait atteindre 5,2 millions de personnes entre 2020 et 2030 – préconise l'accélération des mesures visant à combattre la résistance aux antimicrobiens et à sauver des vies.

L'OMS a fourni un soutien au renforcement des capacités pour la réponse aux flambées de résistance aux antimicrobiens dans plusieurs pays, dont le Cambodge et la Malaisie.

### **3. MESURES PROPOSÉES**

Le Comité régional du Pacifique occidental est prié de prendre note des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la priorité thématique du programme de *Vision d'avenir* sur la sécurité sanitaire, y compris la COVID-19 et la résistance aux antimicrobiens.

## 15.2 PRIORITÉ THÉMATIQUE : LES MALADIES NON TRANSMISSIBLES ET LE VIEILLISSEMENT

### 1. SITUATION ET ENJEUX

La Région du Pacifique occidental connaît une recrudescence des maladies non transmissibles (MNT), notamment les maladies cardiovasculaires, le cancer, le diabète et les maladies respiratoires chroniques. Les MNT sont la principale cause de décès et d'invalidité dans la Région et pèsent lourdement sur les systèmes de santé.

Le vieillissement de la population aggrave la situation et exacerbe l'incidence et la complexité des MNT dans la Région, qui comptait en 2020 plus de 240 millions d'habitants de plus de 65 ans. Ce nombre devrait doubler d'ici à 2050.

Les maladies non transmissibles et le vieillissement sont l'une des quatre priorités thématiques définies pour l'OMS dans le document intitulé *Vision d'avenir : devenir la Région la plus saine et la plus sûre*. La convergence des maladies non transmissibles et du vieillissement pose des problèmes uniques aux systèmes de santé et aux sociétés. L'OMS aide les États Membres à relever ces défis moyennant une collaboration multisectorielle ainsi que des interventions et des politiques fondées sur des données probantes et présentant un bon rapport coût-efficacité.

L'Organisation aide également les États Membres à faire face aux problèmes de santé aux différents stades de la vie moyennant une approche de la santé fondée sur le parcours de vie. Cette approche valorise la santé et le bien-être des individus à tous les âges et aide les pays à améliorer leurs résultats sanitaires, à prévenir les maladies et à réduire les inégalités en matière de santé. Avec l'appui de l'OMS, les pays ont créé des environnements scolaires stimulants et construit des sociétés qui favorisent le vieillissement en bonne santé.

### 2. MESURES PRISES

#### 2.1 Lutter contre les maladies non transmissibles à l'aide de solutions fondées sur des données probantes

Le *Cadre d'action régional pour la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles dans le Pacifique occidental* a été approuvé par le Comité régional du Pacifique occidental en 2022, fournissant aux États Membres un plan de lutte contre les MNT. Le *Cadre d'action régional* s'aligne

sur le *Plan d'action mondial pour la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles 2013-2020*, que l'Assemblée mondiale de la Santé a prolongé jusqu'en 2030. Depuis l'adoption du Cadre d'action régional, l'OMS aide les États Membres à le mettre en œuvre et à adapter les solutions aux contextes propres à chaque pays.

### ***Collecte et utilisation de données utiles à l'élaboration des politiques et des programmes de santé***

L'OMS utilise l'approche et l'analyse systémiques afin de recenser les priorités en matière de MNT dans l'ensemble de la Région. En Mongolie, elle a utilisé des données pour formuler des recommandations sur la réglementation des inhalateurs électroniques de nicotine et des inhalateurs électroniques ne contenant pas de nicotine. Aux Philippines, elle s'est appuyés sur des analyses de données et des discussions de groupe de réflexion pour recenser à Tolosa (province de Leyte) les problèmes prioritaires en matière de MNT et recommander des solutions sur mesure en collaboration avec les parties prenantes locales.

### ***Défendre la santé au-delà du secteur de la santé***

L'OMS a renforcé l'application des politiques antitabac en mobilisant les autorités infranationales ainsi que les organismes œuvrant hors du secteur de la santé au Cambodge et aux Philippines. Elle a aidé les États et Territoires insulaires du Pacifique à renforcer leurs capacités pour ce qui concerne les taxes sanitaires et les politiques fiscales liées aux maladies non transmissibles. Elle a, en outre, collaboré avec des partenaires gouvernementaux aux Fidji pour renforcer l'application des lois antitabac. Un appui technique a été fourni pour renforcer la réglementation des produits du tabac et des inhalateurs électroniques contenant ou pas de la nicotine au Cambodge, en Chine, en Mongolie, aux Palaos, en République démocratique populaire lao, à Vanuatu et au Viet Nam. L'OMS a contribué aux interventions de lutte contre l'alcoolisme et la révision des lois sur l'alcool en Mongolie. Des initiatives de réduction du sel ont été mises en œuvre au Brunéi Darussalam, au Cambodge, en Chine, en Mongolie, aux Philippines et au Viet Nam, tandis que l'élimination des acides gras trans a été soutenue aux Philippines. L'OMS a organisé un programme de bourses sur le financement durable et les droits d'accises sur le tabac et l'alcool avec le concours de participants du Cambodge, de la République démocratique populaire lao et de Vanuatu.

### ***Renforcer la prévention des maladies non transmissibles et l'autonomisation des patients***

En adaptant l'ensemble des interventions essentielles de l'OMS pour lutter contre les maladies non transmissibles (MNT) dans le cadre des soins de santé primaires, la République démocratique populaire lao a révisé les lignes directrices du LaoPEN et élaboré des ressources pour le dépistage opportun des MNT au niveau des soins de santé primaires.

Dans l'optique de responsabiliser les patients, l'Organisation a soutenu la mise en place d'un réseau numérique entre pairs pour les services de sevrage tabagique dans des environnements à ressources limitées au Cambodge. En outre, l'OMS a contribué à l'élaboration de matériel d'information, d'éducation et de communication (IEC) sur l'hypertension, le diabète et le tabagisme à l'intention des volontaires sanitaires des villages de la République démocratique populaire lao, afin de leur permettre d'identifier les signes et les symptômes des MNT, et de promouvoir la mobilisation des services de santé.

## **2.2 Investir dans la santé et les écoles, incubateurs potentiels pour la formation d'enfants et d'adolescents en bonne santé**

*Le Cadre régional pour la promotion de la résilience et de la santé des générations futures dans le Pacifique occidental*, approuvé par le Comité régional en 2021, part du principe que les écoles sont des incubateurs susceptibles de favoriser la santé et la résilience des enfants et des adolescents. Le Cadre régional s'aligne sur les lignes directrices de l'OMS relatives aux services de santé scolaires (en anglais uniquement).

### ***Élaborer des lignes directrices et des politiques fondées sur des données probantes pour créer des environnements scolaires sains***

Afin de promouvoir la santé et le bien-être des enfants et des adolescents, l'OMS aide les États Membres à élaborer des lignes directrices et des politiques nationales fondées sur des données probantes en matière de santé scolaire. Avec l'appui de l'Organisation, Kiribati et la Mongolie ont mené l'Enquête mondiale sur la santé à l'école afin de recueillir des données sur la santé et le bien-être des élèves qui peuvent être utilisées dans l'élaboration des mesures et des politiques. Les Fidji ont révisé la politique nationale de santé scolaire et élaboré un plan de mise en œuvre pour garantir un soutien sanitaire complet dans les établissements d'enseignement. De la même manière, le Cambodge a établi un *Plan d'action national sur la santé à l'école 2021-2030*. Les Philippines ont renforcé la mise en œuvre des politiques de santé à l'école en élaborant des lignes directrices pour des établissements d'enseignement sains.

### ***Faciliter l'apprentissage mutuel par l'échange de connaissances***

Afin de faciliter l'échange de connaissances et de bonnes pratiques en matière de santé scolaire, l'OMS a collaboré à plusieurs initiatives régionales. L'OMS a ainsi organisé, en collaboration avec l'Université des Ryukyus, le Consortium japonais pour la recherche mondiale sur la santé scolaire et l'Université des Philippines, un symposium s'adressant aux représentants des Fidji, de Guam, du Japon, des Philippines et de Tonga pour leur permettre d'identifier des questions clés et de partager leurs

données d'expérience, leurs difficultés et leurs réalisations en matière de promotion de la santé scolaire dans la Région Asie-Pacifique. Par ailleurs, des séminaires en ligne ont été tenus dans les États fédérés de Micronésie sur des sujets liés à la santé scolaire, tels que les politiques de santé scolaire, la nutrition et l'activité physique.

### ***Favoriser la participation et la mobilisation des communautés***

La mobilisation active des communautés est la pierre angulaire de tout programme de santé efficace. Aux Fidji, les réseaux traditionnels et communautaires, ainsi que le réseau des organisations confessionnelles, ont été sollicités pour renforcer la promotion de la santé dans les écoles. Ces réseaux ont joué un rôle de direction et d'orientation, et permis l'appropriation du programme et le partage des ressources. Cette approche collaborative garantit que les programmes de promotion de la santé sont bien adaptés au contexte local et bénéficient des efforts collectifs des différentes parties prenantes de la communauté, contribuant ainsi à l'amélioration de la santé des enfants et des adolescents.

### **2.3 Aider les pays à adopter des mesures précoces pour transformer les sociétés en vue d'un vieillissement en bonne santé**

Prenant en compte la Décennie des Nations Unies pour le vieillissement en bonne santé (2021-2030) et le *Plan d'action régional pour un vieillissement en bonne santé dans le Pacifique occidental*, l'OMS apporte un appui technique aux États Membres pour les aider à se préparer au vieillissement de la population.

### ***Favoriser la transformation sanitaire et sociale pour promouvoir le vieillissement en bonne santé***

L'OMS a organisé, en novembre 2021, un webinaire sur les environnements favorables aux personnes âgées visant à sensibiliser et à informer sur le vieillissement en bonne santé. Elle a également élaboré et diffusé du matériel d'information, d'éducation et de communication (IEC) destiné à promouvoir le vieillissement en bonne santé. Qui plus est, elle a apporté un appui technique essentiel au Brunei Darussalam, à la Malaisie et aux Philippines afin d'évaluer la convivialité de leur environnement pour les personnes âgées et de veiller à la réalisation de communautés amies des personnes âgées dans ces pays. Elle a également fourni une assistance technique pour l'élaboration d'une politique nationale de vieillissement en bonne santé en Mongolie, aux Palaos, aux Philippines, à Vanuatu et au Viet Nam.

L'OMS s'emploie à consolider les données factuelles et à identifier les options politiques et les interventions possibles, tout en encourageant la collaboration entre la santé et les autres secteurs, afin de lutter contre les déterminants sociaux et de favoriser le vieillissement en bonne santé. En

collaboration avec des partenaires universitaires tels que l'université de Kyoto, l'université de Finlande orientale, l'université de l'Utah et le George Institute for Global Health, l'OMS a rassemblé des données sur l'action multisectorielle en faveur du vieillissement en bonne santé, en mettant en avant le point de vue du secteur de la santé et en montrant combien il importe de prendre en compte les déterminants sociaux de la santé.

***Assurer aux personnes âgées des soins intégrés de proximité***

L'OMS préconise la prestation de soins intégrés et le soutien aux personnes âgées par le biais de diverses initiatives. Au nombre de celles-ci figurent notamment un atelier sur les soins intégrés de proximité au Japon, prévu en septembre 2023, ainsi qu'une formation et une boîte à outils « OpenWHO » sur la prescription sociale. L'Organisation a également offert un appui technique en matière de prescription sociale et de mise en œuvre des lignes directrices de l'OMS relatives aux soins intégrés pour les personnes âgées au Cambodge et en Chine. Enfin, elle a élaboré des documents de sensibilisation et des conseils adaptés au traitement de la COVID-19 dans les établissements de soins de longue durée et les soins à domicile.

***Promouvoir le vieillissement en bonne santé à l'aide de la recherche et de l'innovation technologique et sociale.***

L'OMS a apporté un appui technique à la conférence sur l'inclusion numérique de l'Académie chinoise des technologies de l'information et de la communication, en soulignant l'importance d'une technologie inclusive pour les personnes âgées. En collaboration avec l'université de Kyoto, l'Organisation a établi une base de données factuelles pour combler le fossé numérique et comprendre l'impact de l'utilisation d'Internet sur la santé et le bien-être des personnes âgées. En partenariat avec la préfecture de Kanagawa au Japon, l'OMS a également renforcé les capacités des décideurs et des planificateurs au moyen de séminaires en ligne et de cours de formation au leadership traitant des déterminants sociaux du vieillissement en bonne santé.

Qui plus est, l'OMS renforce les systèmes de suivi et de surveillance ainsi que la recherche sur le vieillissement en bonne santé dans la Région. L'OMS a recensé des réseaux de recherche et de chercheurs sur le vieillissement en bonne santé et organisé une série de rapports afin de promouvoir le développement de la recherche, l'échange et l'application des connaissances en partenariat avec la revue *The Lancet Regional Health – Western Pacific*.

### 3. MESURES PROPOSÉES

Le Comité régional du Pacifique occidental est prié de prendre note des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la priorité thématique du programme de *Vision d'avenir* sur les maladies non transmissibles et le vieillissement.

### 15.3 PRIORITÉ THÉMATIQUE : LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTÉ

#### 1. SITUATION ET ENJEUX

Les changements climatiques et les risques environnementaux ont un impact majeur sur la charge de morbidité. Les États et Territoires insulaires du Pacifique sont particulièrement vulnérables aux menaces liées aux changements climatiques. Le système de santé joue également un rôle important dans les changements climatiques et environnementaux. La *Stratégie mondiale de l'OMS dans le domaine de la santé, de l'environnement et des changements climatiques* sous-tend les efforts visant à réduire la charge des déterminants climatiques et environnementaux sur le système de santé à l'échelle mondiale.

Les changements climatiques, l'environnement et la santé constituent une priorité thématique pour l'OMS dans la Région du Pacifique occidental. L'OMS collabore avec les États Membres et les partenaires à la lutte contre les effets sanitaires des changements climatiques et la dégradation de l'environnement, en s'appuyant sur le *Cadre d'action régional du Pacifique occidental sur la santé et l'environnement dans un monde en mutation* et le *Plan d'action des îles du Pacifique sur les changements climatiques et la santé*.

En septembre 2022, le Groupe consultatif technique sur les changements climatiques, l'environnement et la santé a examiné les progrès accomplis sur les quatre piliers de la mise en œuvre de la priorité thématique : 1) mener des activités de sensibilisation, 2) mettre en place des systèmes de santé résilients au climat, 3) surveiller l'impact des changements climatiques et de l'environnement sur la santé, et 4) mener les programmes de l'OMS à travers le prisme des changements climatiques et de l'environnement. Des plans d'action détaillés ont été élaborés pour chaque pilier.

#### 2. MESURES PRISES

L'OMS a collaboré avec les États Membres pour faire en sorte que la Région du Pacifique occidental soit mieux préparée à faire face aux effets sanitaires des changements climatiques et de la dégradation de l'environnement dans le cadre des quatre piliers suivants.

## **Pilier 1 : Plaidoyer pour l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de ses effets**

La République démocratique populaire lao a élaboré une note d'orientation sur la protection de la santé dans le contexte des changements climatiques et plaide auprès d'autres secteurs pour que les stratégies d'atténuation aient des effets bénéfiques accrus sur la santé. La Mongolie a organisé des forums nationaux sur l'eau et l'assainissement afin de contribuer à l'objectif 6 de développement durable et à la Vision 2050, la politique de développement à long terme du pays. Pour ce qui concerne les établissements de santé, les Philippines ont préconisé l'adjonction de normes écologiques et sûres aux conditions d'agrément et aux directives d'accréditation émanant du Département de la santé et de la Philippine Health Insurance Corporation. Le Viet Nam a élaboré une stratégie de communication visant à promouvoir l'importance de disposer d'établissements de soins de santé résilients aux changements climatiques. Dans leur plan d'action national pour la santé, les Fidji tiennent compte des retombées sanitaires des mesures d'atténuation des changements climatiques prises dans des secteurs autres que la santé. Aux Philippines, les considérations relatives aux changements climatiques et à la santé, notamment l'eau, l'assainissement et l'hygiène (WASH), la sécurité sanitaire des aliments, la qualité de l'air, la sécurité chimique, la gestion des déchets solides et la santé au travail, ont été intégrées dans divers secteurs au titre du Plan d'action national pour la santé environnementale à l'horizon 2030. Le Viet Nam a intégré l'eau, l'assainissement et l'hygiène (WASH), les changements climatiques et l'énergie verte dans le cadre de l'action menée pour créer des établissements de santé résilients aux changements climatiques et durables sur le plan environnemental.

## **Pilier 2 : Établir des systèmes de santé climato-résilients**

La République démocratique populaire lao a élaboré des indicateurs dans l'objectif de rendre hommage aux hôpitaux et aux établissements de soins de santé pour les efforts qu'ils déploient afin de promouvoir des services sûrs, propres, verts et résilients face au climat. Les Fidji ont adapté à leur contexte l'Outil WASH FIT, qui contribue à l'amélioration de la qualité des soins au moyen de meilleurs services d'eau, d'assainissement et d'hygiène dans les établissements de santé. Les Îles Marshall mettent en œuvre un projet du Fonds vert pour le climat visant à renforcer la résilience des systèmes de santé face aux changements climatiques et aux nouvelles pandémies, tandis que Kiribati, les Îles Salomon, les Tuvalu et Vanuatu mettent en œuvre un projet quinquennal du Fonds pour l'environnement mondial ayant pour objet de renforcer la résilience des systèmes de santé dans les États insulaires les moins avancés du Pacifique. De leur côté, Kiribati et les Fidji ont entrepris des projets financés par l'Agence coréenne de coopération internationale (KOICA) afin de renforcer l'adaptation des systèmes de santé aux changements climatiques. La Mongolie appuie les activités de sensibilisation multisectorielles et les réunions consultatives sur la santé et l'environnement. Les Philippines ont publié un manuel et des lignes directrices opérationnelles sur les installations sanitaires vertes et sûres. Au Viet Nam, trois

modèles d'établissements de santé résistants aux changements climatiques et durables sur le plan environnemental ont été construits. Parmi les efforts de mobilisation des ressources consentis en République démocratique populaire lao figurent l'élaboration et l'approbation d'une note conceptuelle sur le renforcement de la résilience climatique du système de santé du pays, qui a conduit à la soumission d'une proposition de financement au Fonds vert pour le climat en mars 2023.

L'OMS a lancé des initiatives visant à promouvoir l'identification, l'adoption et la transposition à grande échelle de technologies dans des environnements à faible revenu, y compris des systèmes de gestion durable des déchets d'activités de soins.

### **Pilier 3 : Surveiller l'impact des changements climatiques et de la dégradation de l'environnement sur la santé**

Avec l'appui technique de l'OMS, la République démocratique populaire lao a soutenu l'Institut de recherche sur les ressources naturelles et l'environnement en mettant en place des stations de surveillance de la qualité de l'air, dont une station fixe et 10 stations portables, ainsi qu'une formation à l'utilisation de l'équipement. En Mongolie, le référent du Ministère de la santé a participé au programme de formation en santé au travail sur l'analyse de l'amiante à Ulsan (République de Corée), organisé par le Centre de collaboration de l'OMS pour la santé au travail et l'Agence coréenne pour la sécurité et la santé au travail. Aux Philippines, un outil d'évaluation de la viabilité écologique a été mis au point pour mesurer la conformité aux normes écologiques et de sécurité des établissements de santé. En outre, un système d'information sur l'assainissement de l'environnement est en cours de développement au Département de la santé. Dans le même temps, le personnel régional et national de l'OMS a contribué à des forums et des conférences techniques, notamment la Conférence du prix Prince- Mahidol de 2023, le quatrième forum conjoint du Partenariat Asie-Pacifique pour l'air pur et une concertation virtuelle sur le lien entre l'environnement et la santé en Asie et dans le Pacifique. La Division de l'Appui technique au Pacifique a en outre réalisé des évaluations scientifiques des effets des changements climatiques sur la santé pour 21 États et Territoires insulaires du Pacifique et mené à bien une évaluation de la vulnérabilité de 205 établissements de santé aux Fidji. Enfin, le Département des études de santé publique s'emploie à évaluer les effets des changements climatiques sur la mortalité et les troubles de la santé mentale à Kiribati. En République démocratique populaire lao, un système d'alerte rapide - prenant en compte le climat - pour les maladies d'origine hydrique et la dengue a été mis à l'essai, et les données de surveillance des changements climatiques et de la santé ont été intégrées dans la plateforme du système d'information sanitaire.

L'OMS a évalué les risques sanitaires causés par les changements climatiques dans la Région du Pacifique occidental en procédant à des examens généraux sur des questions essentielles de santé

publique : les déterminants de la santé (nutrition, eau et assainissement), les grands domaines de préoccupation sanitaire (chaleur, maladies infectieuses à transmission vectorielle, santé mentale) et la prestation de soins de santé (résilience des établissements de santé).

**Pilier 4 : Mener les programmes de l’OMS dans le Pacifique occidental à travers le prisme des changements climatiques, de l’environnement et de la santé**

L'OMS a pris en compte la durabilité environnementale, l'empreinte carbone, la sécurité chimique et la santé au travail dans l'élaboration du projet de cadre d'action pour la sécurité sanitaire en Asie-Pacifique et dans ses travaux sur l'atténuation des risques sur les marchés alimentaires traditionnels dans la Région Asie-Pacifique. L'Organisation a également veillé à ce que les changements climatiques, l'environnement et la santé soient pris en compte lors du quatrième Forum régional des Centres de collaboration de l'OMS, qui s'est tenu dans le Pacifique occidental en 2022.

### **3. MESURES PROPOSÉES**

Le Comité régional du Pacifique occidental est prié de prendre note des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la priorité thématique du programme de *Vision d’avenir* sur les changements climatiques, l’environnement et la santé.

## **15.4 PRIORITÉ THÉMATIQUE : LA RÉPONSE AUX BESOINS DES LAISSÉS-POUR-COMPTE**

### **1. SITUATION ET ENJEUX**

Le Cadre régional pour la réponse aux besoins des laissés-pour-compte dans le Pacifique occidental (2022-2030) a été approuvé par le Comité régional du Pacifique occidental en 2022, démontrant son engagement en faveur d'un accès équitable et inclusif à la santé pour tous. Ce cadre fonctionne en interaction avec le Cadre d'action régional du Pacifique occidental pour mettre fin à la tuberculose (2021-2030), le Cadre régional pour la triple élimination de la transmission mère-enfant du VIH, de l'hépatite B et de la syphilis en Asie et dans le Pacifique 2018-2030 et le Cadre d'action régional pour la maîtrise et l'élimination des maladies tropicales négligées dans le Pacifique occidental. Le Cadre régional est également en concordance avec de multiples stratégies mondiales, notamment la Stratégie mondiale et cibles pour la prévention de la tuberculose, les soins et la lutte après 2015, la Stratégie technique mondiale de lutte contre le paludisme 2016-2030, les Stratégies mondiales du secteur de la santé contre, respectivement, le VIH, l'hépatite virale et les infections sexuellement transmissibles pour la période 2022-2030, et le document intitulé *Lutter contre les maladies tropicales négligées pour atteindre les objectifs de développement durable : feuille de route pour les maladies tropicales négligées 2021-2030*. Le Cadre régional pour la réponse aux besoins des laissés-pour-compte vise tout particulièrement à donner aux communautés et aux individus les moyens d'accéder aux services de soins de santé primaires, à renforcer les systèmes de soins de santé primaires pour atteindre les populations mal desservies et à promouvoir une action multisectorielle visant à surmonter les obstacles socioéconomiques aux soins de santé primaires. Les progrès de ce cadre sont mesurés à l'aune de ces mesures prioritaires, qui complètent les autres cadres d'action mentionnés ci-dessus.

### **2. MESURES PRISES**

Depuis l'adoption du Cadre régional pour la réponse aux besoins des laissés-pour-compte, l'OMS appuie les États Membres et plaide en faveur d'un engagement politique plus fort pour lutter contre les inégalités et modifier les structures de gouvernance en vue de garantir une prestation équitable des services de santé. L'Organisation aide également les États et Territoires à nouer un dialogue avec les groupes exclus, la société civile et les organisations communautaires de sorte que ceux-ci puissent participer à la gouvernance du système de santé et à la prise de décisions. Des missions de l'OMS dans les pays ont été entreprises afin d'encourager les gouvernements à faire une place aux laissés-pour-

compte dans leurs programmes de santé, en intégrant des modèles efficaces provenant d'initiatives existantes. L'Organisation appuie la mise en œuvre d'une approche multisectorielle, mettant en avant les initiatives ayant un impact sur les obstacles socioéconomiques aux soins de santé primaires.

En vue d'atteindre les personnes non desservies, l'OMS a entrepris l'élaboration d'un tableau de bord intégré, qui comporte des éléments propres aux maladies ainsi que des indicateurs indirects de couverture vaccinale et de taux de pauvreté qui aideront à recenser les laissés-pour-compte. Ce développement progressif des systèmes d'information sanitaire permettra de recueillir davantage de données pour l'analyse et la planification de l'équité. Par ailleurs, les technologies numériques dans le domaine de la santé se développent pour aider les pays à répondre aux besoins des populations exclues. À titre d'exemple, l'OMS soutient une plateforme d'optimisation du réseau de diagnostic multipathologique aux Philippines.

## 2.1 Tuberculose

**Données et éléments de preuves :** Les perturbations liées à la COVID-19 ont entraîné une forte baisse des notifications de cas, qui s'est traduite par une augmentation de l'incidence estimée à 6,5 % et de la mortalité à 38 % en 2021 (par rapport à 2020), ce qui a incité les gouvernements et d'autres parties prenantes, dès 2022, à intensifier leurs efforts pour combattre la tuberculose.

**Engagement politique :** L'adoption en 2021 du Cadre d'action régional pour mettre fin à la tuberculose et les enseignements tirés de la riposte à la COVID-19 ont incité les États Membres à recentrer leurs efforts sur le renforcement des systèmes de santé et la mobilisation multisectorielle, notamment dans la lutte contre la tuberculose.

**Développement des services :** Avec le concours des associations médicales et d'autres associations professionnelles, les États et Territoires ont étendu le traitement préventif de la tuberculose, ce qui leur a permis de tripler la couverture du traitement préventif ces trois dernières années.

**Transformation des services de santé :** Des innovations telles que l'élargissement des mécanismes de transport des expectorations et les installations mobiles de radiographie ont permis d'améliorer la détection des cas et la prestation de services aux populations non desservies.

**Approches spécifiques :** La plupart des pays à forte charge de morbidité ont adopté de nouveaux schémas thérapeutiques pour combattre la tuberculose résistante aux médicaments, ce qui a permis d'améliorer sensiblement les taux de réussite des traitements, principalement parce que ces schémas plus sûrs, entièrement oraux, permettent la prestation de soins au niveau de la communauté et à domicile.

## 2.2 Paludisme

**Données et éléments de preuves :** La Région du Pacifique occidental représente 3 % de la charge mondiale du paludisme et constitue l'épicentre de la résistance aux médicaments antipaludiques.

**Engagement politique :** L'OMS a aidé les États Membres à mettre à jour leurs stratégies nationales d'élimination du paludisme et à élaborer leurs demandes de financement auprès du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme afin d'atteindre les objectifs régionaux d'élimination.

**Mobilisation multipartite :** Le Bureau régional de l'OMS et le programme d'élimination du paludisme dans le Mékong ont soutenu la gestion des cas, la lutte antivectorielle et la surveillance, tout en coordonnant la mobilisation des partenaires dans la sous-région du Grand Mékong.

**Transformation des services de santé :** Les pays ont adopté des approches intensifiées pour atteindre les populations à risque qui n'ont pas été desservies. Ces approches comprennent la formation à l'autonomisation des communautés, le dépistage et le traitement ciblés, l'administration massive de médicaments et des activités ciblées de lutte antivectorielle.

**Approches spécifiques :** L'OMS a incité les États et Territoires de la Région à soutenir l'élaboration de stratégies de lutte contre le paludisme zoonotique à *Plasmodium knowlesi* en Malaisie, la réalisation d'études d'efficacité thérapeutique pour lutter contre la menace de pharmacorésistance et d'études sur la résistance aux insecticides pour améliorer la lutte antivectorielle, ainsi que l'amélioration des stratégies de traitement du paludisme à *Plasmodium vivax* afin de progresser plus rapidement vers l'élimination.

## 2.3 Dengue

**Données et éléments de preuves :** Les États Membres ont signalé une augmentation de la morbidité et de la mortalité dues à la dengue dans plusieurs États et Territoires de la Région en raison des épidémies de dengue survenues en 2022.

**Engagement politique :** L'OMS a aidé les États Membres à renforcer la gestion clinique de la dengue, à actualiser les plans d'action nationaux contre la dengue et à diffuser les plans d'activité au niveau infranational.

**Mobilisation multipartite :** L'OMS a coordonné le septième atelier international de Singapour sur la dengue, qui s'est tenu du 8 au 17 mai 2023, afin d'encourager les efforts de collaboration contre la dengue dans l'ensemble de la Région.

**Transformation des services de santé :** Des efforts ont été entrepris pour élaborer des stratégies nationales et renforcer la surveillance intégrée des arbovirus dans le cadre de l'Initiative mondiale de

l'OMS sur les arbovirus lancée en mars 2022. Une version définitive de la stratégie mondiale sur les arbovirus sera présentée à l'Assemblée mondiale de la Santé en 2024.

**Approches spécifiques :** Les États Membres renforcent les protocoles de gestion clinique et les plans d'action nationaux pour lutter contre les épidémies de dengue en cours.

## 2.4 Hépatite

**Données et éléments de preuves :** Les États et Territoires ont commencé à identifier les groupes non desservis et à suivre les progrès accomplis en mettant en place des systèmes de données et d'informations solides. À titre d'exemple, le laboratoire de référence des maladies infectieuses de Victoria, en Australie, a collaboré avec l'OMS à l'élaboration d'un guide stratégique d'information sur l'hépatite virale. Le guide a été mis à l'essai aux Fidji et en République démocratique populaire lao en vue de renforcer l'information stratégique sur l'hépatite virale.

**Engagement politique :** Avec le concours de l'OMS, plusieurs pays se sont engagés à améliorer l'accès équitable aux soins pour l'hépatite. Par exemple, le Gouvernement cambodgien a alloué 1 million de dollars des États-Unis en 2023 à l'élaboration d'un programme de lutte contre l'hépatite. En 2022, le Gouvernement chinois a lancé un plan d'action national pour éliminer l'hépatite C d'ici à 2030. En République démocratique populaire lao, l'OMS aide le Ministère de la santé à mettre au point son plan stratégique national pour l'hépatite virale 2023-2027.

**Mobilisation multipartite :** L'OMS collabore avec diverses parties prenantes afin d'aider les pays à finaliser leurs contributions pour 2023 au Global Hepatitis Reporting System (système mondial de notification pour l'hépatite), qui recueille des données et des informations sur la mise en œuvre des politiques, essentielles pour évaluer les progrès accomplis au regard de l'objectif mondial d'élimination de l'hépatite.

**Transformation des services de santé :** Des interventions telles que le programme « Healthy Liver » en Mongolie représentent des efforts novateurs dans la lutte contre l'hépatite.

## 2.5 VIH et autres infections sexuellement transmissibles

**Données et éléments de preuves :** La Région a accompli des progrès non négligeables dans la lutte contre le VIH et les infections sexuellement transmissibles, la couverture des traitements antirétroviraux atteignant le chiffre record de 79 %.

**Engagement politique :** Un atelier technique intégré a été organisé dans les États et Territoires insulaires du Pacifique en 2022, avec la participation de hauts fonctionnaires de tous les États Membres

de cette partie de la Région, afin de discuter des orientations techniques de l'OMS et de la prestation de services dans les établissements de soins de santé primaires.

**Mobilisation multipartite :** Le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) collabore avec d'autres partenaires en vue de simplifier la prestation de services de prophylaxie pré-exposition, en faisant une large place aux populations clés.

**Transformation des services de santé :** De nouvelles approches en matière de dépistage et de traitement du VIH, telles que l'autodiagnostic et la décentralisation du traitement antirétroviral, ont été mises en œuvre depuis la pandémie de COVID-19.

**Approches spécifiques :** Avec le concours de l'OMS, huit États et Territoires de la Région travaillent sur une demande de financement globale au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, en vue d'intégrer d'autres composantes de la maladie.

## 2.6 Élimination de la transmission mère-enfant du VIH, de l'hépatite B et de la syphilis

**Données et éléments de preuves :** Plusieurs pays de la Région, dont le Cambodge, la Chine, la Mongolie et le Viet Nam, se préparent à la validation nationale de l'élimination de la transmission mère-enfant de l'élimination des trois maladies, ou à défaut, une ou deux.

**Engagement politique :** La Malaisie, premier pays de la Région à obtenir la validation de l'élimination de la transmission mère-enfant du VIH et de la syphilis en 2018, a réussi à maintenir son statut d'élimination en 2023.

**Mobilisation multipartite :** Les Régions OMS du Pacifique occidental et de l'Asie du Sud-Est, le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) et l'ONUSIDA œuvrent ensemble au suivi des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs d'élimination de la transmission de la mère à l'enfant et à l'élaboration d'une feuille de route en la matière.

**Transformation des services de santé :** Les pays mettent en place ou renforcent des mécanismes de coordination pour assurer l'élimination de la transmission de la mère à l'enfant, en suivant l'orientation stratégique du *Cadre régional pour la triple élimination de la transmission mère-enfant du VIH, de l'hépatite B et de la syphilis en Asie et dans le Pacifique, 2018-2030*.

**Approches spécifiques :** L'OMS s'emploie à établir un comité de validation régional permanent chargé d'évaluer si les États et Territoires ont obtenu ou maintenu la validation de leur stratégie d'élimination de la transmission mère-enfant.

## 2.7 Maladies tropicales négligées

**Données et éléments de preuves :** Bon nombre de pays endémiques ont renforcé leur cartographie intégrée afin d'établir l'endémicité et d'intégrer la surveillance des maladies tropicales négligées (MTN). Ils ont également mené des enquêtes d'évaluation de la transmission visant à évaluer le niveau de transmission de la filariose lymphatique et, le cas échéant, de prendre des mesures supplémentaires pour l'éliminer.

**Engagement politique :** De nombreux centres de collaboration de l'OMS se sont réunis pour lancer un réseau mondial de centres de collaboration de l'OMS actifs dans la lutte contre les MTN en janvier 2023 afin de promouvoir, à cette fin, la collaboration dans les domaines de la recherche, de la technique et de la science.

**Mobilisation multipartite :** L'OMS a soutenu les pays touchés par les zoonoses parasitaires négligées en renforçant les approches multisectorielles « Une seule santé » en vue d'éliminer la rage et les géohelminthiases.

**Transformation des services de santé :** L'OMS a soutenu le renforcement des efforts d'intégration contre les MNT à manifestation cutanée en améliorant les capacités des agents de soins de santé primaire et la disponibilité des médicaments essentiels.

**Approches spécifiques :** Grâce à l'administration massive de médicaments, bon nombre d'États et Territoires ont accompli des progrès non négligeables dans l'élimination des maladies. Ainsi, l'OMS a validé l'élimination du trachome en tant que problème de santé publique à Vanuatu en octobre 2022 et l'élimination de la filariose lymphatique en République démocratique populaire lao en février 2023. Qui plus est, le Viet Nam a entrepris la préparation d'un dossier destiné à l'OMS en vue de faire valider l'élimination du trachome.

## 3. MESURES PROPOSÉES

Le Comité régional du Pacifique occidental est prié de prendre note des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la priorité thématique du programme de *Vision d'avenir* sur la réponse aux besoins des laissés-pour-compte.

## 15.5 RAPPORT DE SITUATION TRANSVERSAL : PROMOUVOIR LA MISE EN ŒUVRE DES ORIENTATIONS DE *VISION D'AVENIR*

### 1. SITUATION ET ENJEUX

La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a eu des répercussions sur les systèmes de santé du monde entier. Elle a renforcé la nécessité d'accélérer la mise en œuvre de stratégies innovantes à fort impact ayant pour objet d'améliorer la prestation des services de santé et à faire progresser l'instauration de la couverture sanitaire universelle (CSU) en vue d'atteindre les objectifs de développement durable (ODD) dans la Région du Pacifique occidental. Ces mesures prioritaires, qui ont été approuvées par le Comité régional, s'inscrivent dans les orientations définies par *Vision d'avenir*, qui visent à faire du Pacifique occidental la Région la plus saine et la plus sûre au monde. Le présent rapport de situation fait donc le point sur la mise en œuvre des cadres et programmes d'action régionaux qui appuient la CSU, le développement durable et la cybersanté en vue d'améliorer la prestation de services dans le Pacifique occidental.

Le Cadre d'action régional du Pacifique occidental intitulé *La couverture sanitaire universelle : la voie vers une meilleure santé*, approuvé par le Comité régional en 2015, décrit les grands domaines d'action répondant aux cinq attributs essentiels du système de santé : qualité, équité, efficacité, responsabilité, durabilité et résilience. Ces domaines d'action sont destinés à guider les États Membres dans l'élaboration de feuilles de route pour la CSU, en fonction du contexte, des priorités et des capacités de chaque pays. L'OMS aide donc les États Membres à définir des orientations et des priorités, y compris des possibilités d'action pour faire progresser l'instauration de la CSU dans la Région.

Le *Programme d'action régional pour la réalisation des objectifs de développement durable dans le Pacifique occidental*, approuvé par le Comité régional en 2016, a établi le rôle technique de l'OMS dans le renforcement des capacités nationales pour la conception de politiques et de programmes axés sur l'équité, la collecte et l'analyse de données, et la collaboration multisectorielle et multipartite. Au titre de la résolution d'approbation du Programme d'action, l'OMS est priée de mettre en œuvre les activités suivantes :

- **faciliter** la concertation et offrir un appui technique conformément au Programme d'action régional ;

- **offrir** un appui technique pour faciliter la communication et la mobilisation sociale et politique sur les ODD, y compris une plateforme régionale permettant de collaborer avec les parlementaires et les autres parties prenantes ;
- **rendre compte** périodiquement des progrès accomplis dans la réalisation des cibles des ODD liées à la santé.

Le *Programme d'action régional pour l'utilisation de la cybersanté aux fins d'une meilleure prestation des services de santé dans le Pacifique occidental*, approuvé par le Comité régional en 2018, propose des mesures aux États Membres en fonction de leur contexte et de leur stade de développement en matière de cybersanté. D'une manière similaire, la *Stratégie mondiale pour la santé numérique 2020-2025*, approuvée par la Soixante-Treizième Assemblée mondiale de la Santé, souligne la nécessité d'améliorer les technologies de l'information et de la communication, de recenser les applications de santé en ligne qui peuvent faciliter la prestation de services de santé, d'améliorer le partage d'informations et de renforcer les conditions propices à la prestation de services.

## 2. MESURES PRISES

### 2.1 Faire progresser l'instauration de la couverture sanitaire universelle (CSU)

Depuis 2015, le Groupe consultatif technique sur la couverture sanitaire universelle dans le Pacifique occidental (GCT sur la CSU), aide les pays, conformément à la demande du Comité régional, à faire progresser l'instauration de la couverture sanitaire universelle et à atteindre les objectifs mondiaux, au moyen de divers programmes de santé, dans l'objectif commun d'améliorer les résultats sanitaires pour tous.

À ce jour, le GCT sur la CSU a mené à bien deux phases qui se sont soldées par des résultats progressifs. La première phase (2016-2019) a consisté à renforcer les attributs et les éléments constitutifs du système de santé, et la deuxième phase (2020-2022) a montré toute l'importance revêtue par l'interconnexion des données, les programmes et systèmes, ainsi que les enseignements régionaux tirés de la riposte à la COVID-19 dans la mise en place de systèmes de santé résilients pour la CSU.

L'OMS continue de suivre les tendances et avancées relatives à l'instauration de la couverture sanitaire universelle ainsi que les progrès accomplis sur la voie de la réalisation des ODD liés à la santé. En 2019 et 2021, l'OMS et la Banque mondiale ont copublié des rapports mondiaux de suivi de la CSU qui comprenaient des informations sur les tendances régionales. Le dernier rapport est en cours d'élaboration et sera publié à la fin de 2023.

Afin d'appuyer le déploiement des feuilles de route de la CSU propres à chaque pays (également connues sous le nom de programmes, stratégies ou plans nationaux de santé en faveur de la CSU), un guide de mise en œuvre - dont l'idée a été soumise à la sixième réunion du Groupe consultatif technique sur la CSU en 2022 - sera publié prochainement. La troisième phase du GCT sur la CSU (2023-2025) sera décisive pour orienter les efforts au niveau des pays et le soutien de l'OMS à l'élaboration et à l'application des feuilles de route des pays en matière de CSU.

## **2.2 Faire progresser le Programme d'action régional pour la réalisation des objectifs de développement durable**

On trouvera ci-après une synthèse des travaux entrepris par l'OMS en réponse à la demande du Comité régional en 2016.

### ***Faciliter la concertation et offrir un appui technique conformément au Programme d'action régional***

Le GCT sur la CSU a fait office de mécanisme régional pour aider les États Membres à faire progresser l'instauration de la CSU et à atteindre les ODD. Il s'intéresse à divers programmes de santé et facilite la concertation en vue d'atteindre l'objectif commun d'améliorer les résultats sanitaires pour tous. La sixième réunion du GCT sur la CSU et la troisième réunion de l'Alliance des GCT en novembre 2022 ont permis de faciliter les délibérations techniques, d'encourager la collaboration et d'orienter les mesures visant à faire progresser la réalisation de la CSU et celle des ODD alors que les États Membres sortaient de la pandémie de COVID-19.

Un financement durable, efficace et équitable de la santé est un facteur important de renforcement des systèmes de santé, qui contribue directement à la réalisation des ODD liés à la santé. Des ateliers birégionaux annuels sur le financement de la santé, organisés avec le concours du Bureau régional de l'OMS pour l'Asie du Sud-Est, de la Banque mondiale et de la Banque asiatique de développement, permettent d'améliorer le financement national durable dans les Régions de l'OMS de l'Asie du Sud-Est et du Pacifique occidental.

Afin d'améliorer la concertation et la prise de décisions sur le Programme d'action régional, des outils et des applications pour le suivi des indicateurs de santé ont été déployés pour aider les États Membres à élaborer des produits d'information. Qui plus est, un cadre de compétences relatif à la gestion des données a été élaboré et publié afin de promouvoir le renforcement durable et systématique des capacités du personnel chargé de l'information sanitaire à tous les niveaux de la santé.

***Offrir un appui technique pour faciliter la communication et la mobilisation sociale et politique sur les ODD, y compris une plateforme régionale permettant de collaborer avec les parlementaires et d'autres parties prenantes***

Les parlementaires ont un rôle unique et décisif à jouer pour faire progresser la mise en œuvre du programme de la CSU. Les fonctions législatives, fiduciaires et de contrôle qu'ils exercent en tant que représentants de leurs électeurs peuvent influencer sur l'action multisectorielle et les partenariats internationaux stratégiques et faire progresser l'instauration de la CSU ou atteindre les objectifs de santé alignés sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le Forum parlementaire a ainsi été créé, en 2015, afin d'échanger des idées, de renforcer la volonté politique, de développer les capacités nationales et de promouvoir la collaboration aux fins d'une action durable dans le domaine de la santé. Un atelier est prévu pour orienter les parlementaires et leurs conseillers sur le manuel CSU élaboré par l'Union interparlementaire et l'OMS. Des ateliers de ce type seront organisés en vue de répondre aux besoins des parlementaires en matière de connaissances et de capacités.

Le Forum parlementaire Asie-Pacifique sur la santé mondiale (dénommé ci-après « le Forum parlementaire ») occupe une position stratégique, s'agissant de soutenir l'action menée par l'OMS auprès des dirigeants politiques ou de promouvoir l'engagement et la solidarité régionale afin de prioriser la santé et de prendre en compte les nouveaux enjeux sanitaires. La sixième réunion du Forum parlementaire s'est tenue à Séoul (République de Corée) les 24 et 25 août 2022. La réunion a essentiellement porté sur le renforcement de la sécurité sanitaire et de la résilience, ainsi que sur l'apprentissage et l'amélioration sur la base des enseignements tirés de la pandémie de COVID-19.

L'OMS adopte plusieurs changements stratégiques pour la septième réunion du Forum parlementaire qui se tiendra en août 2023 à Oulan-Bator. À titre d'exemple, les bureaux de pays de l'OMS utiliseront la plateforme comme point d'entrée pour promouvoir la mobilisation au niveau national, et les parlementaires se verront offrir de nouvelles possibilités pour ce qui est du partage d'idées stratégiques sur la gestion des réformes politiques.

***Rendre compte périodiquement des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable liés à la santé***

État d'avancement des objectifs de développement durable liés à la santé :

- Alors que le taux mondial de mortalité maternelle est demeuré stable entre 2016 et 2020, soit environ 223 décès pour 100 000 naissances vivantes, le taux régional de mortalité maternelle a augmenté, passant de 39 décès à 44 décès pour 100 000 naissances vivantes entre 2016 et 2020.

- Le taux régional de mortalité des enfants de moins de 5 ans est tombé à 12 décès pour 1000 naissances vivantes en 2021, contre 13 en 2016.
- En 2021, environ 120 000 personnes ont été nouvellement infectées par le VIH dans la Région - soit, depuis 2015, une réduction d'environ 10 000 du nombre de personnes touchées - ce qui représente une baisse de 9 %.
- Le nombre de nouveaux cas de tuberculose pour 100 000 habitants est passé de 129 en 2020 à 134 en 2021, soit une augmentation de 3,9 %.
- Les cas de paludisme pour 1000 habitants à risque ont diminué depuis 2000, mais ont augmenté de 1,9 en 2019 à 2,2 en 2020.
- Les populations nécessitant des interventions contre les maladies tropicales négligées ont diminué de 23 % entre 2018 et 2021.
- Dans la Région, une personne âgée de 30 ans en 2019 avait 15,6 % de chances de mourir d'une des quatre principales maladies non transmissibles avant l'âge de 70 ans, ce qui ne représente qu'une baisse marginale par rapport aux 16,1 % enregistrés en 2016.
- La consommation d'alcool a diminué, tombant de 7,3 litres par habitant en 2015 à 6,5 litres en 2019.
- La consommation de tabac a également diminué entre 2015 et 2020.
- Les taux de mortalité régionaux dus à des morts violentes étaient de 16 pour 100 000 habitants pour les accidents de la route, de 7,2 pour les suicides et de 2,0 pour les homicides, et étaient tous inférieurs aux moyennes mondiales. Les taux d'homicides étaient les plus bas de l'ensemble des Régions.
- L'indice de couverture des services en vue de la CSU s'est considérablement amélioré, passant de 51 en 2000 à 80 en 2019. Toutefois, la proportion de la population dont les dépenses de santé dépassent 10 % du budget du ménage est passée de 9,9 % en 2000 à 19,2 % en 2019.
- La couverture vaccinale contre la diphtérie, l'anatoxine tétanique et la coqueluche (DTC3) chez les enfants de 1 an est tombée dans le monde de 86 % à 81 % entre 2019 et 2021, et de 94 % à 90 % sur la même période dans la Région du Pacifique occidental.

### **2.3 Faire progresser la cybersanté pour améliorer la prestation des services sanitaires dans la Région du Pacifique occidental**

Activités entreprises par l'OMS pour faire progresser la cybersanté :

- **Évaluer** la maturité des États Membres en matière de santé numérique, et définir les rôles et fonctions des secteurs autres que la santé dans le cadre du développement régional de la santé numérique sous-tendu par des données probantes.

- **Offrir** un appui technique aux Fidji et à la République démocratique populaire lao pour l'élaboration de stratégies nationales de santé numérique, ainsi qu'un appui continu au Cambodge, aux Îles Marshall, aux Îles Salomon et à Vanuatu pour l'élaboration de stratégies de santé numérique.
- **Offrir** un appui technique au Cambodge, à la Papouasie-Nouvelle-Guinée et à la République démocratique populaire lao pour la mise en œuvre d'un large éventail de solutions de santé numérique.

L'OMS prévoit d'élaborer un cours de santé numérique sur la CIM-11 afin de poursuivre la normalisation des terminologies sanitaires, conformément aux lignes directrices adoptées par l'Assemblée mondiale de la Santé. Par ailleurs, un expert en santé numérique examinera le programme d'action régional de 2018 afin de vérifier sa pertinence au regard du contexte actuel et d'identifier les priorités futures.

### 3. MESURES PROPOSÉES

Le Comité régional du Pacifique occidental est prié de prendre note des progrès accomplis dans la mise en œuvre des orientations données par *Vision d'avenir* afin de réaliser la couverture sanitaire universelle et les objectifs de développement durable, et d'améliorer la cybersanté et la prestation des services de santé.